

PRISE DE CONNAISSANCE DES STATUTS ET REGLEMENTS ET AUTRES INFORMATIONS

Je certifie avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur, du club Aix-en-Provence Plongée et m'engage à les respecter.

Je m'engage à pratiquer les activités et sport subaquatiques, dans le respect des lois et règlements de la Fédération Française d'Etude et de Sports sous-marins, à respecter les consignes générales de sécurité et de discipline lors des séances de piscine, de sortie en mer et de toutes réunions organisées par le club. J'autorise les responsables du Club de plongée AixPlo à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident.

Je déclare avoir été informé de l'intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel.

Je déclare avoir pris connaissance des contre-indications à la plongée sous-marine dont la liste est disponible sur le site de la FFESSM <https://medical.ffessm.fr/listes-indicatives-de-contre-indications>

Fait à le

Signature

DROIT A L'IMAGE

En devenant membre d'AixPlo, je renonce à mon droit à l'image et accepte expressément et de manière irrévocable que les photographies ou vidéos où je pourrai figurer, prises à l'occasion d'entraînement en piscine, milieu naturel, sorties de toutes ordres, voyages, soirées, soient diffusées sur le site internet de l'association, projetées au cours de manifestations inhérentes à la vie associative ou publiées. En ma qualité de parent ou de tuteur légal d'un enfant mineur, je renonce à me prévaloir du droit à l'image de mon (mes) enfant(s) et autorise l'exploitation par l'association des images dans les mêmes conditions.

J'ai lu et compris les implications de ma renonciation au droit à l'image.

Fait àle

Signature